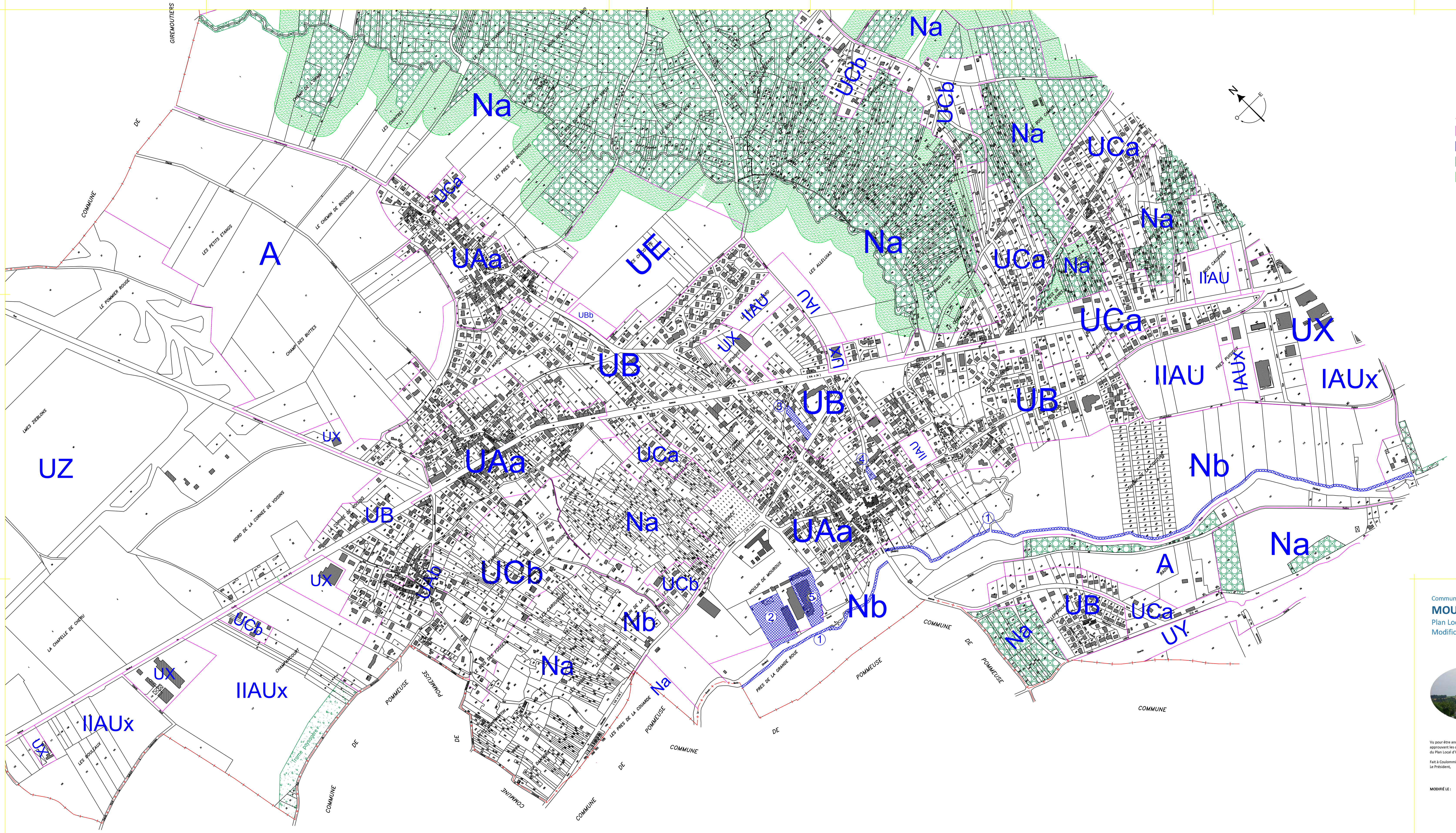

LEGENDE

- Limite de commune
- A — Zonage
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Protection des massifs forestiers

Le droit de préemption urbain concerne l'ensemble des zones U et des zones AU

Commune de
MOUROUX
Plan Local d'Urbanisme
Modification

ENQUÊTE PUBLIQUE

Plan de zonage Ouest
Echelle 1/2500e

Vu pour être annexé à la délibération du approuvant les dispositions de la Modification du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Coulommiers,
Le Président,

MODIFIÉ LE :

Dossier 19047708
11/05/2020

réalisé par

Auddicé Urbanisme
Agence Grand Est
Espace Sainte-Coix
6 place Sainte-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
03 26 64 05 01